

## Diffusion en chiffres :

Le paysage audiovisuel national comptait une offre publique regroupant 12 services télévisuels, dont :

- 4 télévisions généralistes à vocation nationale (Al Aoula, 2M, Tamazight et Medi1 TV Maghreb) ;
- 2 télévisions d'information à vocation régionale (Medi1 TV Arabic et Medi1 TV Afrique) ;
- 1 télévision généraliste à vocation régionale (Laâyoune) ;
- 5 télévisions thématiques (Arriyadiya, Arrabiâ, Assadissa, Aflam et Al-Maghribiya) ;

Ainsi qu'une (1) télévision privée diffusée par satellite (Chada TV).

L'offre thématique des radios et télévisions marocaines couvre notamment le sport, l'information, l'économie, le monde rural et l'agriculture, la culture, la musique, le divertissement, l'art de vivre et la société.

S'agissant de la télévision numérique terrestre (TNT), elle a été introduite par la SNRT en janvier 2007 après une période d'expérimentation de cinq mois dans les villes de Rabat et de Casablanca.

La SNRT est aujourd'hui distributeur-prestataire technique au sens de l'article 3 de la loi relative à la communication audiovisuelle. A ce titre, elle fournit les prestations de transport, de multiplexage et de diffusion des signaux sur le réseau TNT, au profit de la Soread-2M depuis 2007, et de MEDI1TV depuis juin 2015, date de l'extinction de la diffusion télévisuelle analogique dans la bande UHF au Maroc.

A la différence avec la diffusion analogique qui nécessite une fréquence par service télévisuel, la diffusion numérique permet de diffuser un multiplex TNT composé de plusieurs services télévisuels sur une seule fréquence.

Ainsi, la SNRT exploite 390 fréquences UHF assignées pour la diffusion de deux multiplex DVB-T et deux fréquences UHF assignées pour la diffusion du multiplex DVB-T2 composés des services télévisuels suivants, conformément à la décision du CSCA n°04-19 du 03.01.2019 et n°12-20 du 27.02.2020 :

DVB-T	MULTIPLEX 1 :								
	MULTIPLEX 2 :								
DVB-T2	MULTIPLEX 3 :								

La population totale couverte par la TNT e DVB-T est 31.309.550 habitants soit 93% :

